

LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR DECEMBRE 1989

27 novembre : Economie : Création d'un organisme spécialisé dans les emballages au sein de l'institut National de Normalisation et de Propriété Industrielles pour une meilleure prise en compte des exigences de conditionnement des produits pour les marchés extérieurs.

28 novembre : Cinéma : Décès de Nouri Zanzouri, membre fondateur de la Fédération Tunisienne des Cinéclubs et des Journées Cinématographiques de Carthage et du Festival du Film Amateur de Kélibia (FIFAF).

Tunisie-Libye : Réunion de la haute commission mixte de suivi ; la délégation libyenne est conduite par le commandant Jalloud. Création d'une commission mixte d'évaluation pour dresser un bilan des réalisations.

29 novembre : Télévision : L'Organisation des Nations Unies pour la protection de l'environnement décerne un premier prix à l'émission tunisienne «sciences et vie».

30 novembre : Tunisie-Suède : Don de 2,2 millions de dinars pour le financement d'un projet de lutte contre la désertification dans la région de Sidi Bouzid.

Partis : renouvellement de passeport délivré par le Consulat Général de Tunisie à Paris au chef du parti islamiste Rachid Ghannouchi.

Tunisie-Laos : Etablissement de relation diplomatique entre les deux pays.

1 décembre : Santé : journée internationale de lutte contre le Sida. La Tunisie a répertorié 154 cas de Sida.

2 décembre : Tunisie-Autriche : Visite officielle du président autrichien Kurt Waldheim (2-6 décembre). Signature d'un accord de coopération dans le domaine culturel et d'une convention sur la sécurité sociale. Kurt Waldheim s'est également entretenu avec Yasser Arafat.

Police : Election de la Tunisie au Bureau exécutif d'Interpol à Lyon.

Presse : Al mostakbal hebdomadaire du mouvement des Démocrates Socialistes a réapparu après une absence de 6 mois.

Tunisie-Bulgarie : Création d'une société mixte pour l'exploitation de gisements de zinc et de plomb à Fej Hedoum.

4 décembre : Commémoration : Cérémonie en présence du président Ben Ali au Mausolée de Farhat Hached, leader syndicaliste assassiné en 1952 par la «Main rouge».

Syndicats : Un accord en sept points a été signé par le ministre de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le SNES (Syndicat national de l'enseignement supérieur) portant sur la situation des contractuels, la réintégration des licenciés, la révision du statut particulier des enseignants du secondaire, l'augmentation de l'indemnité pédagogique et la situation des enseignants du secteur professionnel.

5 décembre : Femmes : 9ème congrès national de l'Union Nationale des Femmes Tunisiennes.

6 décembre : Art : Révision de la loi relative à la propriété artistique et littéraire.

Administration : Introduction d'un service de télécopie publique, baptisé Téléfax dans les principales postes.

Partis : Suite aux dernières réunions de son comité central et aux bouleversements politiques de l'Europe de l'Est, le secrétaire général du PCT a déclaré dans une conférence de presse que le PCT est «prêt à une refonte de son identité» pour créer un parti progressiste.

Tunisie-Libye : Possibilité pour les importateurs et exportateurs des deux pays de payer des contrats dans l'une des deux monnaies.

7 décembre : Tunisie-Palestine : Manifestations de soutien au peuple palestinien et à l'Intifada.

Droits de l'homme : Médaille d'honneur décernée au président Ben Ali par l'Institut International de Droit Humanitaire dont le siège est à San Remo (Italie).

Tunisie-Egypte : Réunion de la Haute Commission Mixte tuniso-égyptienne. La délégation égyptienne est conduite par le président des Conseils des Ministres égyptien Atef Sedki. Signature d'une douzaine de conventions de coopération.

8 décembre : Constitution : projet de loi sur le conseil constitutionnel qui relèverait de la présidence de la république et serait doté d'une personnalité civile et d'une autonomie financière.

Economie : Nouvelles mesures d'encouragement à l'investissement pour les entreprises de services : prise en charge par l'Etat de 50% des contributions nationales au régime de la sécurité sociale en cas d'embauche d'un tunisien titulaire d'un diplôme universitaire.

10 décembre : Sport : Titre mondial en boxe des supers plumes (WBO) pour le tunisien Kamel Bouali.

A LIRE OU A CONNAITRE

Agriculture : Epidémie de fièvre aphteuse dans le cheptel ovin tunisien.

11 décembre : Tunis-Afrique du Sud : Ouverture à Tunis d'un bureau de l'African National Congress (A.N.C.).

12 décembre : Economie : La balance des paiements de la Tunisie pour l'année 1988 fait apparaître un excédent de 91 millions de dinars.

13 décembre : Enseignement : Incidents et troubles dans certains lycées et facultés. Appel à la grève de l'Union Générale des Etudiants Tunisiens.

15 décembre : Tunis-Irak : A l'invitation du président de la République irakienne, Saddam Hussein, le président Ben Ali s'est rendu en visite officielle en Irak, accompagné par les ministres des Affaires Etrangères, de la Défense et de l'Economie Nationale.

Syndicats : Le président Ben Ali a reçu M. H. Achour à l'occasion de la parution de ses mémoires de syndicaliste.

Economie : Convention sur les coûts de la farine et de la panification. Cette réactualisation des coûts permettra aux patrons boulangers de régler les augmentations de salaires prévues en 1989.

Télévision : Un studio équipé a été offert à la télévision de Sfax par la télévision italienne RAI UNO afin de diffuser des programmes en duplex.

17 décembre : Tourisme : déclaration du ministre du Tourisme Mohamed Jegham : En 1989, la Tunisie aura accueilli 3 millions de touristes, représentant près de 20 millions de nuitées et des rentrées de devises de près de 900 millions de dinars.

Télévision : signature au siège de la R.T.T. des principaux contrats commerciaux, objet du don de 41 millions de F. accordés par la France à la Tunisie dans le cadre de la diffusion d'Antenne 2 en Tunisie.

ACHOUR (Habib). - **Ma vie politique et syndicale, enthousiasme et déceptions, 1944-1984**. - Tunis, Alif, 1989. - 396 p. ill.

OUTROUHAT. 1989 N° 15 - **Mensuel théorique et scientifique pluridisciplinaire**. Tunis : Bayram éditeur.

Cette revue bilingue en français et en arabe, consacre un article de 10 pages aux volontaires arabes dans les brigades internationales en Espagne de 1936 à 1939. Abdelatif BENSALAM, l'auteur de l'article insiste sur l'occultation de la participation de combattants arabes à la lutte antifasciste.

Les deux autres articles en français évoquent des questions d'ordre social. Ali Hamdi, maître assistant à l'Université de Tizi Ouzou (Algérie) relate le poids du passé dans le mouvement syndical tunisien tandis que Salah Hamzaoui traite de la condition et de la conscience ouvrières en Tunisie de 1929 à 1938. La partie arabe comprend notamment des textes d'ordre sociologique ou religieux, et étudie par ailleurs la réalisation du Grand Maghreb. (Mohamed Hedi Charif)

LES CAHIERS DE TUNISIE. 1987 tome 33 n° 141-15-42 : **revue de sciences humaines**. Tunis : Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Malgré sa parution tardive, ce dernier numéro des Cahiers de Tunisie, n'a pas perdu de son intérêt. L'article de Mohamed TALBI, Président de la revue, intitulé «Islam et Occident» pose notamment le problème de l'incompréhension entre l'Islam et l'Occident à partir d'ouvrages comme «Islam, guerre à l'Occident» de Brière et Carré ou les oeuvres de Khomeyni. L'auteur remonte à la constitution de Médine et aux origines du christianisme pour expliquer cet écart. Il évoque également la situation de la femme, le rôle de l'architecture, et analyse les images des miroirs déformants que se projettent l'Islam et l'Occident à travers les médias, les écrits des leaders comme le cheikh égyptien Kichk ou le théoricien des Frères Musulmans Sayyid Qotb.

LA TEMPORALITE 1988-90. Actes du séminaire pluridisciplinaire. Tunis : Université de Tunis I. 1989. - 80 p.

Ce recueil comprend une introduction de Fathi Triki (philosophie), et 2 communications d'Othman Ben Taleb sur «le langage du temps, à propos du temps linguistique et littéraire» et de Chafik Ghorbel sur «le temps en psychologie».

AHAD EL AMAN / LE PACTE FONDAMENTAL ET LA CONSTITUTION DE 1861. Tunis : Société Tunisienne d'Etude du XVIIIème siècle. 1989. - 24 p. Ouvrage publié avec le concours du Service Culturel de l'Ambassade de France.